

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 7 novembre 2023

SITUATION RELATIVE À L'EAU POTABLE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME

RETOUR A LA NORMALE SUR LES SECTEURS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CÔTE D'ALBATRE IMPACTES PAR LA TEMPÊTE CIARAN

L'Agence régionale de santé Normandie fait savoir que les analyses effectuées sur les réseaux de la Communauté de communes de la Côte d'Albatre (secteurs de Paluel, Grainville La Teinturière, Ouainville et Ocqueville) concernés depuis samedi par une restriction de consommation de l'eau du robinet montrent un retour à la normale de la qualité de l'eau distribuée.

Pour rappel les secteurs concernés étaient les suivants :

- Auberville-La-Manuel
- Bertheauville
- Bertreville
- Bosville
- Butot-Venesville
- Canouville
- Cany : quelques hameaux Maudroued, Vinfranville, les Criquets
- Clasville sauf le bas
- Crasville-la-Mallet
- Criquetot le Mauconduit : la Distillerie
- Drosay
- Grainville-la-Teinturière sauf Roucrottes et Val-aux-Loups
- Hautot-l'Auvray sauf Heunières
- Ingouville
- Malleville-les-Gres
- Névile : Pleine Sevette
- Ocqueville
- Ouainville
- Paluel
- Sasseville sauf ZI district chaumes
- Saint Riquiers-es-Plains sauf Veauville
- Saint-Sylvain
- Saint-Vast-Dieppedalle sauf Limanville
- Vittefleur : les Carpentiers, Crosville, La Folie récréation

En conséquence, l'eau est reconnue à nouveau potable sur ces secteurs et la restriction de consommation est levée.

EAU ENCORE IMPROPRE A LA CONSOMMATION SUR UNE PARTIE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CAMPAGNE-DE-CAUX TOUCHÉE PAR DES SURVENUES DE TURBIDITÉ LIEES AUX PLUIES

Pour les secteurs de la Communauté de communes Campagne-de-Caux, regroupant 8 communes en totalité et 5 en partie (soit 7 240 habitants environ), la restriction d'usage diffusée le 30 octobre dernier est maintenue.

En conséquence, les abonnés des secteurs concernés (cf liste ci-dessous) sont toujours invités à ne pas utiliser l'eau du robinet pour les usages alimentaires jusqu'à nouvel ordre.

Tout est mis en œuvre pour qu'un retour à une situation normale ait lieu rapidement. Les abonnés sont tenus régulièrement informés par la collectivité et l'exploitant qui mettent à disposition de l'eau embouteillée. Le numéro suivant peut-être contacté pour plus d'information : 02 50 72 40 09 (contact SAUR).

LISTE DES COMMUNES CONCERNEES PAR LA RECOMMANDATION DE NE PAS CONSOMMER L'EAU

- Angerville-Bailleul (en totalité)
- Annouville-Vilmesnil (en totalité)
- Bec-de-Mortagne (en partie : sauf les hameaux : Dauphin, Fournais, ferme Riceys, Château grand daubert, Gustinerie)
- Benarville (en totalité)
- Breaute-antiville (hameau d'antiville)
- Bretteville-du-Grand-Caux (en totalité)
- Daubeuf-Serville (partie sud)
- Goderville
- Gonfreville-Caillet (en totalité)
- Grainville-Ymauville (en totalité)
- Saint-Maclou-la-Briere (en totalité)
- Sausseuzemare-en-Caux (17 abonnés notamment sur château maigret)
- Tocqueville-les-Murs (en totalité)